



D.N°2026-09-22*05

Extrait du registre des délibérations
Conseil Municipal de Kermaria-Sulard
Séance du Mardi 22 Septembre 2026

Date convocation : 15/09/2026	Le vingt-deux du mois de septembre deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme Joyselle LE CALVEZ, Maire
Membres : En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 14 + Pouvoir : 01 Suffrages : 15	Etaient présents : LE CALVEZ Joyselle ; LE MUZIC Gurvan ; LE GAC Béatrice ; HENRY Alain ; CREC'HRIOU Yann ; MARONNE Mireille ; ROGER Jeanne ; DESVAUX Benoît ; NOUSSAN Solene ; EVEN Thierry ; LE BOUFFANT Gildas ; LE HUEROU Audrey ; DRU Emmanuel ; PASTOL Claire Absents Excusés : BRIOT Angélique donne pouvoir à ROGER Jeanne Absents : XXXX Secrétaire de séance : ROGER Jeanne

Objet : Finances – Adhésion à Biblioth'régor

Mme le Maire indique que l'association Biblioth'régor sollicite le paiement de l'adhésion pour l'année en cours, soit la somme de 25€.

Cette association n'est pas inscrite dans la délibération prise en mars lors du vote des subventions et adhésion. Il convient donc de délibérer pour valider cette adhésion.
Elle demande au conseil de délibérer

Après délibération et à l'unanimité des membres :

POUR 15

CONTRE 00

ABSTENTION 00

- VALIDE l'adhésion à Biblioth'régor
- AUTORISE Mme Le Maire ou son représentant a payé la cotisation annuelle pour l'adhésion de cette association.

Secrétaire de séance
ROGER Jeanne

La Présidente de séance
LE CALVEZ Joyselle



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.